



Garde alternée de l'enfant

Par **Privéanthony**, le **13/03/2019** à **14:26**

Bonjour,

Je suis en garde alternée, du vendredi au vendredi, et je pars en vacance. Bien sur les locations sont du samedi au samedi, j'ai donc demandé à la mère de mon enfant si je pouvais lui ramener le samedi afin qu'il puisse profiter au maximum de ses vacances, ce qu'elle a refusé avec comme explication que elle n'avait juste pas envie que je lui ramène le samedi. Je lui est donc envoyé un mail en lui précisant bien que je lui ramenait le samedi mais que bien sûr son jour elle pourrait le récupérer. Et j'ai été porter une main courante au commissariat de police pour essayer de me protéger un maximum.

Il y a t'il un risque pour moi de perdre la garde alternée de l'enfant ? Ou autre risque ?